Prix décernés par

UTOS

CHIRURGIENS
NOUVELLE
AQUITAINE
L'union par l'action

Prix beat

> en odontologie sur un sujet de santé publique

> > 2025

3 PRIX
1er prix 3000€

2^{ème} prix 500€ 3^{ème} prix 500€

1 MENTION SPÉCIALE ÉCORESPONSABILITÉ 250€



en partenariat avec l'UFR des Sciences Odontologiques

université BORDEAUX

LA THÈSE

La thèse doit concerner un sujet de santé publique en odontologie, quelle que soit la thématique : épidémiologie, démographie, organisation des soins, prévention et promotion de la santé, éducation thérapeutique, coopération interprofessionnelle...

Le prix est ouvert aux étudiants de l'UFR des Sciences Odontologiques de l'Université de Bordeaux ayant soutenu une thèse du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

LES PRIX

Trois prix seront attribués :

- 3000 euros pour le lauréat
- 500 euros pour le 2ème prix
- 500 euros pour le 3ème prix.

Présidé par le Président de l'URPS Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine, le jury est composé de 3 membres de l'URPS et 2 membres de l'UFR des Sciences Odontologiques.

thèse

Une remise des prix sera organisée au cours du 2^{ème} trimestre 2025 par l'UFR des Sciences Odontologiques de l'Université de Bordeaux.

NOUVERUTÉ : une ou plusieurs thèses pourront être récompensées par une « mention spéciale - Thème écoresponsabilité », avec une subvention de 250€ non cumulable avec les trois prix.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes au format numérique PDF*:

- > Un fichier de la thèse nommé comme suit : « PURPS 2025-Nom de famille »
- La fiche de renseignements dûment complétée
- > Le résumé de la thèse (2 à 5 pages)
- > Au moins une lettre de recommandation, émanant d'un directeur de thèse
- > Une liste des publications éventuelles de la thèse
- Le règlement intérieur signé par le candidat.
- Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

CONDITIONS DE DÉPÔT

Les candidatures doivent être adressées par mail, au plus tard le vendredi 24 janvier 2025, à l'adresse suivante : projet@urpscdna.org

Le règlement du prix et la fiche de renseignements sont disponibles sur le site de l'URPS Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine : urps-chirurgiensdentistes-na.fr





Qui est l'URPS Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine?
Représentant la profession dentaire dans le domaine de la santé publique auprès de l'Agence Régionale de Santé, l'URPS CD NA contribue à l'organisation et à l'évolution de l'offre en santé bucco-dentaire au niveau régional.

En savoir plus : urps-chirurgiensdentistes-na.fr